

profondeur à ce canal que l'Etat de New-York est en train de dépenser. Je crois, une somme de \$112,000,000. Or, si un simple Etat de la république voisine peut exécuter une entreprise de ce genre, assurément, le Canada devrait être en état de construire, lui-même, le canal de la baie Georgienne. Je le répète, si ce canal est construit, d'après les données fournies à la Chambre—données dont je ne puis, toutefois, garantir la parfaite exactitude—mais qui peuvent être soumises à une nouvelle étude; si ces données sont exactes et si le canal est construit, ce sera certainement un moyen de détourner le trafic américain au bénéfice de ce canal, et cela à tel point que la somme de trafic ainsi détournée sera en elle-même suffisante pour payer les frais d'entretien du canal et l'intérêt sur les déboursés encourus pour sa construction.

L'honorable M. DeBOUCHERVILLE : Quelles sont les données soumises à la Chambre ? Je n'en ai jamais vu.

L'honorable M. BEIQUÉ : Les données auxquelles je fais présentement allusion peuvent être trouvées dans les discours prononcés dans le Sénat, et particulièrement par l'honorable sénateur de De Lanaudière et l'honorable sénateur d'Ottawa. Je ne me trouvais pas dans la Chambre lorsque l'honorable sénateur de De Lanaudière a pris la parole; mais je m'y trouvais lorsque l'honorable sénateur d'Ottawa a parlé sur le présent sujet. Je dois dire que les données de toutes sortes qu'il a fournies à la Chambre ont fait sur moi une profonde impression, et, je le répète, si ces données sont exactes, le nouveau canal projeté est une entreprise qui, selon moi, devrait être exécutée aussitôt que possible afin de détourner le trafic des Etats-Unis au bénéfice de la route du Saint-Laurent et de nos provinces maritimes, et d'empêcher le trafic canadien d'être détourné au bénéfice des ports des Etats-Unis par le canal Erié approfondi comme je viens de le dire.

L'honorable M. DeBOUCHERVILLE : Plusieurs d'entre nous doivent avoir pensé, lorsque la question du canal de la baie Georgienne a été mise en discussion, ici, qu'il nous fallait des données. Je saisis la présente occasion pour dire que je ne veux soulever aucun doute sur l'exactitude des

données fournies par l'honorable sénateur de DeLanaudière; mais il ne nous a pas fourni tous les renseignements dont nous avons besoin. Il me semble—et tous les membres de cette Chambre devraient être du même avis sur ce point—que, la présente question nous étant soumise pour être discutée—le gouvernement aurait dû déposer devant nous le rapport fait sur le canal de la baie Georgienne. Ce rapport nous a été promis, l'année dernière, et il l'a été de nouveau cette année; mais nous avons discuté le sujet qu'il traite avant qu'il soit déposé devant nous. Je me demande quelle est la nécessité de construire le canal de la baie Georgienne, à moins que l'on n'ait en vue d'aider les provinces du Nord-Ouest à transporter leur grain. Une autre raison à l'appui de la proposition de construire le canal en question, c'est qu'il doit être construit afin que les Etats-Unis ne puissent tirer avantage de l'approfondissement de leurs propres canaux, et ne puissent détourner notre trafic au bénéfice de leurs canaux, comme l'a fait remarquer l'honorable sénateur de De Lanaudière. Cet honorable sénateur nous a dit qu'une fois notre trafic détourné au profit des routes américaines, il sera difficile ensuite de le faire revenir; mais je suis d'avis qu'il ne faut pas permettre aux étrangers de monopoliser le transport du grain du Nord-Ouest. Il n'est pas nécessaire de construire un canal de 22 pieds de profondeur pour cet objet—du moins je n'en vois pas la nécessité. Il est admis de tous—même par mon honorable ami (l'honorable sénateur de Russell)—qu'avec le canal de la baie Georgienne nous aurons entre les grands lacs et le port de Montréal une route plus courte que toute autre route existante. Nous devrions avoir toutefois, sous les yeux le rapport des hommes qui ont exploré et arpenté la route de la baie Georgienne. Un canal de 16 pieds de profondeur vaudrait mieux qu'un canal de 14 pieds. On me dit que le canal Erié recevra une profondeur de 14 pieds à partir de Buffalo jusqu'à Albany. Même si nous avions un canal de 14 pieds de profondeur, nous aurions encore un avantage sur le canal des Etats-Unis. Le rapport de M. Shanley nous dit qu'un canal de 9 pieds coûterait trente millions de dollars. J'ai